

**Ministère de la Région de Bruxelles-
Capitale**
B.D.U. – D.U.
Monsieur Fr. GUILLAN Y SUAREZ
C.C.N. - Rue du Progrès, 80 / bte 1
B – 1035 BRUXELLES

Bruxelles, le

V. Réf. : 04/pfd/626454
N. Réf. : AA/KD/BXL40178.608

Annexe : 1 dossier

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Objet : BRUXELLES / LAEKEN. Place Emile Bockstael et rues environnantes.
Réaménagement du pôle multimodal de la place Bockstael et des rues environnantes.
(Dossier traité par M. Fr. Guillan y Suarez – D.U.)

En réponse à votre lettre du 24 juillet 2017, en référence, reçue le 24 juillet, nous vous informons, qu'en sa séance du 23 août 2017, la CRMS n'a pas émis de remarque particulière concernant l'objet susmentionné.

Le projet initié par la STIB porte sur la place Emile Bockstael (nord), les rues Léopold 1^{er}, Fransman et Stéphanie. La place et ses abords sont compris dans la zone de protection de l'ancienne Maison communale de Laeken. Une partie de la rue Fransman, près de la Justice de Paix, est comprise dans la zone de protection de l'ensemble de logements sociaux du Foyer Laekenois (rue Fineau). La zone d'intervention est également reprise au PRAS en zichée et comprend plusieurs voiries structurantes de la Région.

La partie nord de la place Bockstael est occupée par un hub STIB extrêmement fréquenté, avec différentes lignes de tram et de bus contigües à la sortie sud de la station de métro « Bockstael ».
La suppression d'une voie de tram de service et du passage voitures permettrait sur une largeur comparable de dissocier les quais des trams et des bus aujourd'hui partiellement communs. Le passage de 3 à 4 quais permettrait une fréquentation accrue.

La CRMS n'émet pas de remarque particulière sur le projet STIB car il s'agit essentiellement d'une adaptation des dispositifs fonctionnels existants.

Ce projet est simultané à celui du réaménagement de la partie sud de la place sur lequel la Commission a émis, en revanche, plusieurs remarques en sa séance du 23/08/17.

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : B.D.U. – D.M.S. : Mme V. Valcke.